



L'Union nationale CGT CROUS représentant les personnels travaillant dans les CROUS a décidé de rendre le mandat de secrétaire du CHSCT commun et d'appeler les agent-es des CROUS de métropole et des départements d'outre-mer à se mettre en grève illimitée et en grève de la faim à compter du 18 octobre.

Comment en est-on arrivé là ?

La rentrée a été particulièrement difficile pour l'ensemble des agent-es des CROUS, elle arrive après 18 mois d'une grave crise sanitaire qui a mis à l'épreuve chacun-e des agent-es aussi bien physiquement que psychologiquement. Les personnels ont tenu bon mais à quel prix ?

Les collègues accusent le coup, l'état de fatigue est alarmant, alors même que nous sommes encore en période de rentrée universitaire avec une reprise des cours en 100 % présentiel dans un contexte de crise sanitaire.

Cette situation est due principalement à un manque de personnels et à des conditions de travail dégradées (locaux inadaptés, matériels désuètes, management par la terreur, etc.) qui préexistaient avant la crise de la COVID. La CGT n'a cessé d'alerter le ministère sur les risques d'une rentrée 2021 sans moyens appropriés et dans un contexte de reprise des cours en 100 % présentiel.

La plupart des directions des CROUS sont restées sourdes et sans considérations face aux difficultés et souffrances des agent-es.

L'union nationale CGT CROUS et ses syndicats portent les revendications suivantes :

- Embauche pérenne de personnels sur les postes vacants et gelés.
- Stop à la surcharge de travail, la polyvalence accrue et l'esclavage moderne.
- Des moyens matériels et des locaux de travail adaptés.
- Une vigilance et écoute particulière pour les collègues en difficulté.
- Stop aux abus de pouvoir, harcèlements dans certains CROUS.
- Un vrai dialogue social qui doit respecter l'ensemble des personnels, humainement et professionnellement.

La FERC CGT et l'UFSE se retrouvent aux côtés des collègues des CROUS et demandent la tenue de véritables négociations. Ces travailleur-ses de « premier » rang doivent être entendu-es par l'administration.

Montreuil, le 12 octobre 2021